5.4 Conditions qui peuvent aider et entraver le travail des intermédiaires de données probantes

Certaines des conditions qui peuvent aider et entraver les intermédiaires de données probantes sont dans leur sphère de contrôle (par exemple, les aspects de leur travail à l'interface entre la demande de données probantes par les décideurs et la production par les chercheurs), tandis que d'autres sont uniquement dans leur sphère d'influence. Le cadre simple de la science du comportement illustrant l'importance des capacités, des opportunités et des motivations peut être utilisé pour identifier les conditions qui peuvent aider les intermédiaires de données probantes.(2) L'absence de chaque condition entrave généralement les intermédiaires de données probantes.

Les capacités peuvent être la « voie d'entrée » la plus simple. Cependant, les types de capacités liées à la synthèse des données probantes abordées dans le chapitre 4 (par exemple, pour distinguer les données probantes de haute qualité des données probantes de faible qualité) sont remarquablement rares. De nombreuses universités n'exigent pas le développement de telles capacités, de sorte que le fait d'avoir un doctorat ou un autre diplôme d'études supérieures ne garantit pas qu'une personne possède les compétences nécessaires.

Le jugement, l'humilité et l'empathie peuvent également faire défaut.(3) Les jugements sur l'interprétation des données probantes dans un contexte donné peuvent prendre la forme d'un raisonnement bayésien (comme décrit dans la **4.**). De tels jugements sont idéalement influencés à la fois par l'humilité (par exemple, nous pouvons avoir besoin de réduire notre certitude sur « ce qui fonctionne » et sur la façon de l'apporter à ceux qui en ont besoin, à la lumière de notre analyse du contexte local - national ou sous-national -) et l'empathie (par exemple, nous pouvons également avoir besoin de réduire notre certitude à la lumière de la façon dont les groupes en quête d'équité voient « nos » données probantes et comment ils décrivent leurs propres façons de savoir). À la fin de cette section, nous décrivons – pour le cas particulier de ceux qui soutiennent les décl– omme décr ant e l l eur idéa

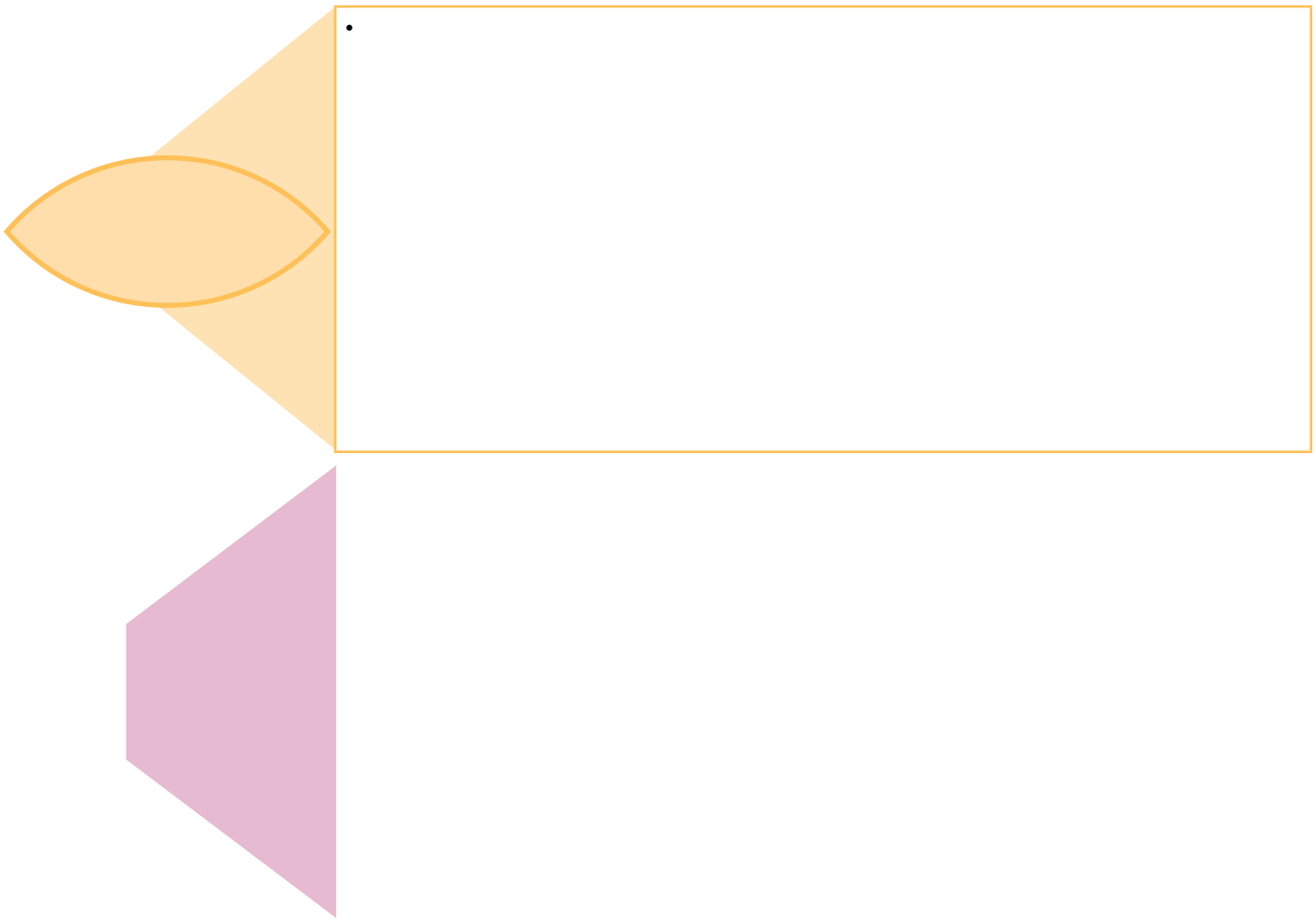

pour comprendre comment un large éventail des parties prenantes qui seront impliquées ou affectées par une décision voient un problème et ses causes, les options pour résoudre le problème et les considérations de mise en œuvre, et ce qu'elles considèrent comme les prochaines étapes à suivre ; idéalement, un tel engagement est éclairé par des synthèses de données probantes ainsi que les autres types d'analyses décrites ci-dessus, mais est également ouvert à d'autres façons de savoir et de penser, et est soutenu par de solides politiques et procédures de conflit d'intérêts.

Des cadres existent pour aider à l'analyse des systèmes, tels que la taxonomie de Health Systems Evidence et la taxonomie de Social Systems Evidence, ainsi que des cadres pour aider à l'analyse politique, comme les cadres sur la mise à l'agenda et l'élaboration de politiques.

Je veux célébrer les nombreux succès que nous avons collectivement eus avec l'utilisation des données probantes pour relever les défis sociétaux - à la fois avant et pendant la pandémie de COVID-19 - et nous encourager tous à redoubler d'efforts dès maintenant pour institutionnaliser ce qui fonctionne bien et s'améliorer dans d'autres domaines. Nous avons parcouru un long chemin dans le passé, disons, depuis cinq ans dans différentes parties du système des Nations Unies, et nous avons encore un long chemin à parcourir pour soutenir l'utilisation des données probantes par les décideurs gouvernementaux et d'autres décideurs dans les États membres, en utilisant les données probantes dans les orientations normatives et l'assistance technique de l'ONU, et en tirant le meilleur parti des partenariats avec les producteurs mondiaux de biens publics, qui font l'objet de nombreuses sections dans les chapitres 5 et 6.

Du côté de l'offre de données probantes, nous devons reconnaître deux points. Premièrement, il existe une tension pour les chercheurs entre la promotion d'études primaires (souvent les leurs, les études de cas d'impact étant souvent liées à un financement universitaire accru) et la promotion du corpus de données probantes, y compris le travail de « concurrents ». Comme nous l'abordons dans les [illegible] **22**, **23**, nous devons revoir les incitatifs créés par les institutions universitaires et les journaux scientifiques pour garantir qu'à l'avenir nous soutiendrons l'emphase sur le corpus de données probantes et la science ouverte. Deuxièmement, il existe une tension pour les intermédiaires de données probantes entre la distinction de formes discrètes de données probantes et la recherche d'un langage qui peut capturer des approches plus holistiques. À l'UNICEF, nous utilisons de plus en plus une définition de la recherche sur la mise en œuvre qui parle aux générations et de l'utilisation de données probantes co-dirigées par les décideurs, intégrées à toutes les étapes de la prise de décision (pas seulement l'étape 3 de la [illegible] **4.2**), y compris dans la programmation adaptative, et incorporant les types de systèmes complémentaires et d'analyses politiques décrits dans la [illegible] **5.4**, ainsi que ce que j'appellerais une analyse contextuelle plus large. Cette analyse contextuelle comprend des analyses de la culture, des relations et des différentiels de pouvoir, et peut s'appuyer sur des outils tels que l'analyse de situation, l'analyse des réseaux sociaux et l'analyse du pouvoir.